

Sainte-Marie Bécu (1814-1897)

Un homme « utile à ses concitoyens »

Il y a 140 ans, la guerre franco-prussienne mettait fin au Second Empire et donnait naissance à la III^e République marquée par une guerre civile sur fond de crise sociale. A Noyon, l'avocat Sainte-Marie Bécu fut porté à la tête de la municipalité après vingt ans de bonnes œuvres auprès de ses concitoyens.



De Bécu à Sainte-Marie-Bécu

Né à Noyon le 14 mars 1814, Adrien Jacques Marie Bécu, fils d'un officier supérieur de l'artillerie de la vieille garde, fit ses humanités au collège d'Amiens avant de suivre des études de droit à la faculté de Paris à partir de 1840. Licencié en droit quatre ans plus tard, il fut avocat stagiaire près la cour d'appel de Paris de 1844 à 1847 et suivit assidument les conférences hebdomadaires de son ordre. Par la suite, il résida à Noyon rue d'Amiens avant de quitter celle-ci pour la rue Saint-Pierre.

Les événements révolutionnaires de 1848, qui mirent fin à la Monarchie de Juillet à laquelle succéda un gouvernement provisoire républicain, créèrent un climat d'insécurité en France. Le jeune avocat rejoignit la garde nationale noyonnaise assurant la surveillance de la ville jusqu'en juin 1848, date à laquelle, sous le commandement de M. de Carbonnel, il répondit à l'appel gouvernemental et participa avec son frère Paul à la répression sociale à Paris.

Partisan de l'ordre mais aussi fervent catholique, celui que l'on appela plus tard « Sainte-Marie Bécu » vint alors au secours des plus démunis. Il participa le 8 octobre 1848 à la fondation d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, mouvement spirituel à vocation caritative envers les nécessiteux. Vice-président de cette association en 1849, il en devint président l'année suivante et conserva cette fonction jusqu'à sa mort.

Administrateur de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Compiègne à partir de 1849, il participa à la fondation d'autres bonnes œuvres noyonnaises inspirées par la foi catholique tels le patronage Saint-Joseph le 27 janvier 1850 et une société de secours mutuels dite de Saint-François-Xavier le 1^{er} février 1852. Par une cotisation

modique, ses adhérents recevaient des secours en cas de maladie ainsi qu'un enseignement religieux, moral et scientifique au cours de séances du soir. Très impliqué dans cette société, il en devint secrétaire à sa création, vice-président puis président en 1864.

Entre-temps, en 1851, il avait épousé Elisa du Castel, issue d'une famille profondément chrétienne, dont il eut trois enfants, dont Adrien (1852-1866) et Agathe (1854-1870) qui décédèrent tous deux adolescents.

Professionnellement, cet avocat à la cour d'appel de Paris fut aussi en 1854 suppléant au juge de Noyon. Son action charitable et morale, qui s'adressait au monde ouvrier et à la jeunesse, trouva un prolongement dans l'action municipale.

Signature du maire de Noyon

Le maire de la guerre franco-prussienne

Entré au conseil municipal de Noyon en 1860, Bécu est décrit alors par le sous-préfet comme un « homme très modeste et très charitable, intelligent, instruit et laborieux. Son caractère est doux et conciliant. Il est extrêmement aimé de la ville de Noyon ». L'année suivante, il fut nommé 2^e adjoint du maire et conseiller général Louis-Edmond Sézille de Biarre, chef d'escadron d'état-major en retraite. Suite à la démission de ce dernier et la mort du 1^{er} adjoint, en 1865, il assumait l'intérim du pouvoir. Considéré par le sous-préfet comme intelligent, actif, dévoué et estimé, il fut nommé 1^{er} adjoint du maire Louis-Nicolas Fourier, notaire. Cette rapide ascension dans l'assemblée communale s'explique par ses

remarquables aptitudes tant dans le travail, que dans son caractère intègre, constructif et profondément humain. Les événements nationaux lui firent franchir une nouvelle étape.

Le 13 septembre 1870, onze jours après la capitulation française à Sedan qui mit fin à l'Empire, les forces prussiennes envahissent l'est du département de l'Oise en délaissant Noyon. Malgré cette bonne fortune, le 26 septembre, par un « mouvement d'humeur et d'amour propre froissé » (sous-préfet de Compiègne) lié à la non élection de son adjoint, Louis Fourier démissionna de sa fonction de maire. Bécu assumait alors l'intérim en devenant président de la commission municipale. Quelques jours plus tard, le 6 octobre, sa fille Agathe décédait à l'âge de 17 ans après quelques semaines de maladie. Malgré ce drame, dévoué à sa charge, Bécu affronta avec les Noyonnais la présence ennemie. Ainsi, le 19 novembre, la 1^{ère} armée allemande en marche sur Amiens et Rouen prit possession de la ville qu'elle quitta courant janvier 1871. Une seconde occupation eut lieu du 16 mars au 16 mai par des cuirassiers et artilleurs magdebourgeois. Puis, du 9 juillet au 8 octobre 1871, Noyon connut une troisième occupation par des Bavarois. Son statut de premier magistrat communal fut conforté le 30 avril 1871 lors des premières élections municipales organisées depuis l'avènement de la République. Ces dernières donnèrent à Bécu 97% des suffrages exprimés, gage d'une extrême confiance de ses concitoyens dans cette période difficile. Il fut ainsi nommé le 14 mai suivant, se dévouant corps et âme auprès de ses concitoyens. S'il ne put empêcher les réquisitions et les contributions de guerre réclamées par l'occupant, il parvint à les limiter et sauva de

l'emprisonnement ou de la mort certains de ses administrés pris en défaut par l'armée allemande.

Quelques mois après l'évacuation de la ville par les troupes d'occupation allemande, 1.571 Noyonnais répondirent à l'appel d'une souscription publique qui permit d'offrir au maire une reproduction en bronze du Moïse de Michel-Ange en remerciements de son action. Emu de cet honneur qu'il considéra comme immérité, Bécu versa l'équivalent de cette somme au bureau de bienfaisance de la ville. Il consacra les dix années suivantes à la gestion de sa ville affaiblie par la guerre, non sans affronter une opposition violente au sein de son conseil.

Le 11 mai 1881, Bécu laissa sa place à Jules-Narcisse Denis, agriculteur et fabricant de sucre. Il demeura conseiller municipal jusqu'au dernier instant de sa vie et poursuivit ses activités caritatives et d'érudition (il est l'auteur d'articles historiques) notamment en présidant le Comité historique de Noyon à partir de 1885. Son décès le 16 avril 1897 suscita une vive émotion en ville. Au-delà de son altruisme poussé qui fit de lui « Sainte-Marie Bécu », l'ancien maire représenta un exemple pour ses successeurs à la direction de la ville dans les périodes d'occupation ennemie. Ernest Noël durant la Grande Guerre puis Augustin Baudoux durant la Seconde guerre mondiale tentèrent de suivre sa voie en protégeant la population noyonnaise et en refusant toute compromission avec l'ennemi. Son souvenir à Noyon se perpétue par son nom donné à une cité de la ville.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société
historique de Noyon
<http://www.societe-historique-noyon.fr/>